Petite boucle de l'Oyon à la Jumellière

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Parcourez les coteaux de la vallée de l'Oyon aux abords de la Jumellière. Découvrez l'Église Saint-Pierre, l'Oratoire Notre-Dame d'Oyon et franchissez le petit ruisseau de cette jolie vallée remarquablement préservée qui héberge d'intéressantes espèces animales et végétales.

Randonnée n°3818988

Durée :	1h20	**Difficulté :**	Facile
Distance :	4.35km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	36m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	41m		
Point haut :	94m	**Commune :**	La Jumellière (49120)
Point bas :	52m		

Description

Garez-vous sur le parking de la Place de la Mairie à la Jumellière.

(**D/A**) Du parking, rejoignez le totem de départ devant le bâtiment municipal. Tournez alors à droite dans la Rue du Cornet (D299), en direction de Chadefonds-sur-Layon. Croisez côté gauche le Chemin de la Fontaine.

(**1**) A l'intersection suivante, continuer tout droite (la rue de gauche sera le chemin du retour). Prenez ensuite la 1re à droite, en direction de l'atelier municipal. À la fourche, quelques mètres plus loin, allez à droite. Avant le bâtiment, empruntez le petit sentier en terre montant vers la gauche. Longez le champ quelques centaines de mètres puis descendez jusqu'à la voie ferrée.

(**2**) Passez sous la voie ferrée par le petit tunnel. Suivez toujours l'unique sentier dans ce bel espace boisé. Descendez peu à peu vers l'Oyon puis empruntez la passerelle pour le traversez. Plus loin, vous apercevez l'Oratoire Notre-Dame d'Oyon. Marchez jusqu'à la route départementale.

(**3**) Une fois la D199 atteinte, faites un quasi demi-tour pour emprunter le sentier qui démarre en épingle parallèlement au précédent. Le chemin serpente à nouveau dans les bois, franchit plusieurs passerelles jusqu'à retrouver une petite route goudronnée.

Points de passages

D/A **Parking de la mairie de la Jumellière**
N 47.28137° / O 0.730646° - alt. 88m - km 0

1 **Carrefour de la boucle**
N 47.283399° / O 0.730135° - alt. 79m - km 0.25

2 **Tunnel sous la voie ferrée**
N 47.284672° / O 0.724198° - alt. 74m - km 0.84

3 **Route D199**
N 47.281354° / O 0.719839° - alt. 65m - km 1.49

4 **Intersection**
N 47.288792° / O 0.719623° - alt. 52m - km 2.53

5 **Intersection**
N 47.288818° / O 0.730593° - alt. 93m - km 3.47

D/A **Parking de la mairie de la Jumellière**
N 47.281374° / O 0.730648° - alt. 88m - km 4.35

(**4**) Tournez à gauche, passez sur le pont de l'Oyon et continuez tout droit. Traversez la ligne de chemin de fer et arrivez à la D299. Traversez **avec prudence**, puis continuez jusqu'à la prochaine intersection.

(**5**) Quittez le goudron pour un petit chemin à gauche et amorcez votre retour vers le centre du bourg en longeant les pavillons. Traversez la Rue du Chemin Vert et empruntez la Rue des Blés d'Or jusqu'à retrouver la D299. Tournez à droite et continuez tout droit jusqu'au parking de la mairie de la Jumellière (**D/A**).

Informations pratiques

A proximité

L'Oyon : Vous franchirez l'Oyon, ruisseau aux trois noms, l'Oyon, l'Angevinière et la Contrie. La vallée de l'Oyon, remarquablement préservée, présente des milieux notables et héberge plusieurs espèces d'animaux et végétaux intéressantes. Parmi elles, l'Isopyre à feuilles de pygamon (espèce rare et protégée) qui était connue dans la vallée de l'Oyon en 1898, a été retrouvée un siècle plus tard en trois localités.

L'Oratoire Notre-Dame d'Oyon : Une grotte encastrée dans les rochers renferme une statue de la Vierge couronnée rénovée en 1999. L'endroit reste sauvage et escarpé. C'est en ces lieux que l'abbé Desmaux, âgé, revenu à La Jumellière, trouve la mort en

Copie, vente et diffusion interdites - OMnn6i30

1949, en brûlant des herbes et des branches, alors qu'il nettoyait les environs de l'oratoire.

L'Église Saint-Pierre : Reconstruite dès 1856 sur l'emplacement de l'ancienne église, elle est agrandie côté est, alors qu'un différent oppose le curé Davy et le comte de Maillé qui la désire près de son château. Ce dernier l'emporte et le curé quitte la paroisse. La construction à trois nefs est de style ogival. Le clocher placé sur le côté est dominé par une flèche fleurdelisée. Deux vitraux décorent l'église : sur l'un, le Christ envoie Saint-Pierre en mission, et sur l'autre Saint-Louis est figuré sous le chêne de Vincennes.

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-petite-boucle-de-l-oyon-a-la-jumelliere/

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*
Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : https://www.osezmauges.fr/

Copie, vente et diffusion interdites - OMnn6i30

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

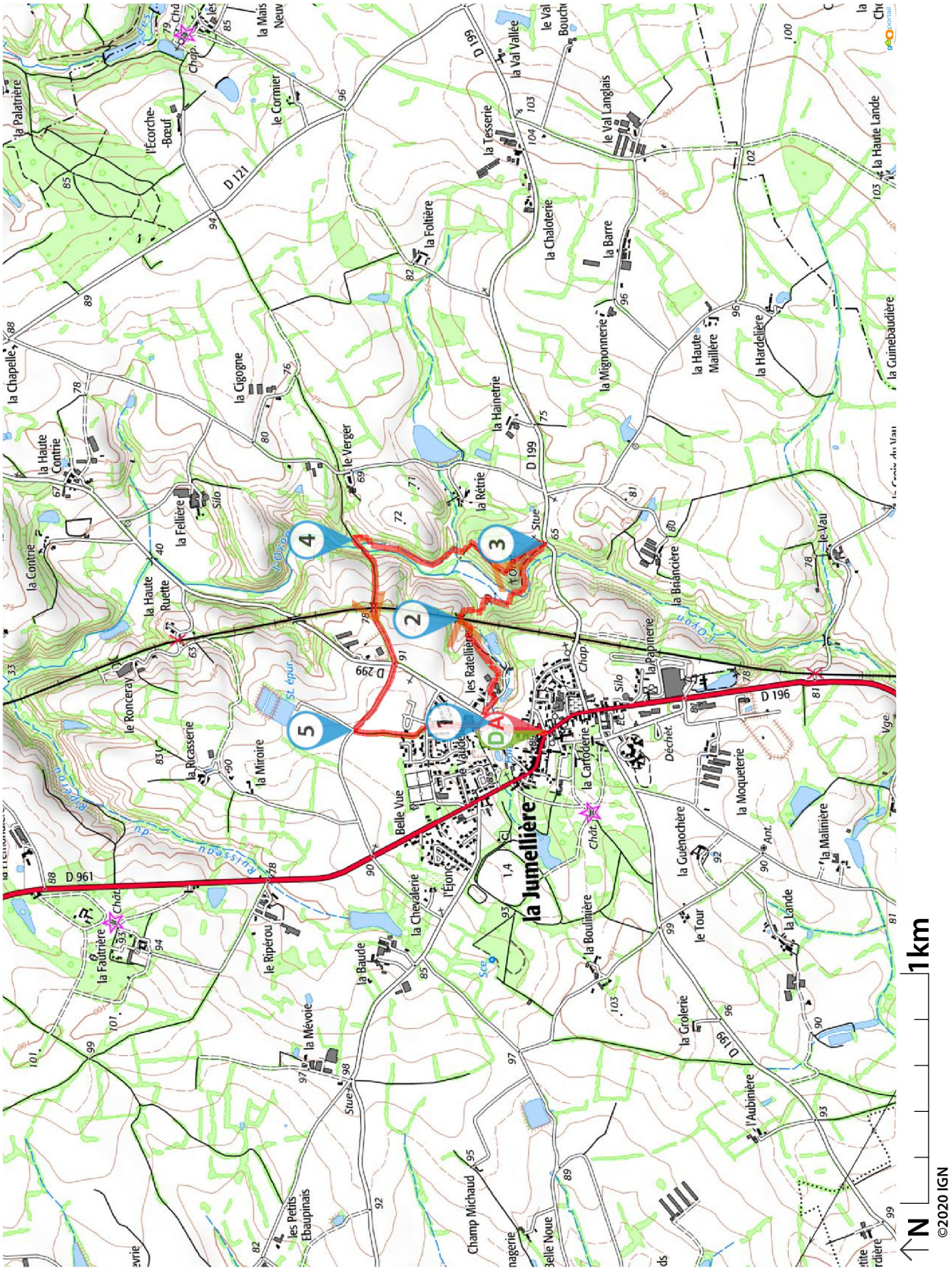

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - OMnn6i30

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

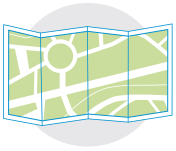

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

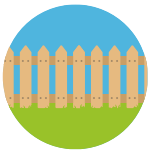

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

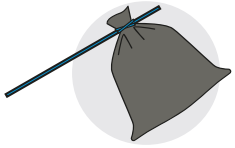

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

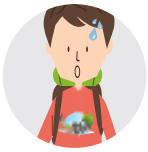

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.